



HAL
open science

Licence Économie - Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie - Sociologie. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037567

HAL Id: hceres-02037567

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037567v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences- Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande : n° S3110056655

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Economie - Sociologie

Présentation de la mention

La licence mention Economie-Sociologie forme de futurs chargés d'opération de développement en économie sociale et solidaire, conseillers auprès d'associations et d'entreprises, opérateurs sociaux, chargés de mission auprès des collectivités territoriales et des ONG, formateurs/enseignants (si admis aux concours). De 1999 à 2005, seule la L3 était proposée. La mise en place du parcours bidisciplinaire L1 et L2 a réduit les flux d'inscrits en L3 Economie-Sociologie, les choix d'orientation étant plus diversifiés et muris. Le parcours Economie est venu s'intégrer dans la mention pour constituer le parcours bidisciplinaire. La mention accueille une centaine d'étudiants en L1 dont 18 % finissent diplômés en L3. 50 % des diplômés de L3 s'inscrivent en master d'économie sociale à l'UTM.

Le parcours propose en L1 150 heures de sociologie, 150 heures d'économie et 150 heures d'enseignements transverses. A l'issue du L1, l'étudiant a le choix entre 5 parcours :

- centré sur la discipline A (Sociologie),
- centré sur la discipline B (Economie et autres disciplines SHS),
- parcours majeure A, mineur B,
- parcours majeure B, mineure A,
- parcours bidisciplinaire.

Six UE de spécialisation (200 heures) sont proposées en L3 (analyse sociologique de l'économie sociale et solidaire ; inégalités économiques ; organisations des entreprises ; sociologie de l'échange ; économie, écologie des sociétés et politiques de l'emploi.

Avis condensé

• Avis global :

La mention Economie-Sociologie démontre un véritable souci de bidisciplinarité entre le parcours A (Sociologie) le plus ancien et le parcours B (Economie), organisation unique en France. La présence des UE nombreuses « accompagnement de projet / compétences bidisciplinaires » insiste sur les liens entre les deux disciplines ou leurs divergences. Un cursus complémentaire d'UE centrées sur l'acquisition des langues ou bien l'accès aux UE de la discipline mineure accentuant la volonté de bidisciplinarité. Assez lourde (1450 heures), cette mention après évaluation par les étudiants permet un véritable approfondissement par discipline, la recherche d'articulation accrue entre les UE des deux disciplines restant encore à peaufiner selon les responsables.



- Points forts :
 - Le projet pédagogique et la recherche d'articulations les plus étroites possibles entre économie et sociologie.
 - Le rôle des enseignants référents pour le suivi individuel des étudiants.
 - La présentation en cours de licence de 6 champs professionnels pour faciliter l'orientation : action sociale (exclusion/insertion sociale), travail et emploi, représentations du marché, nouveaux enjeux environnementaux, connaissance/économie et société, développement local et culturel.
- Points faibles :
 - Tant que le contenu des mineurs n'est pas décrit, il est difficile d'évaluer la réelle bidisciplinarité de cette licence.
 - Lacunes du dispositif de suivi des débouchés des diplômés et du dispositif de connaissance des raisons d'abandons.
 - Pas assez d'implication de l'équipe enseignante dans l'évaluation.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

Le dispositif de suivi des diplômés et de connaissance des métiers qu'ils exercent et la recherche des raisons des abandons sont soulignés comme insuffisants pour permettre un pilotage de cette mention. Deux hypothèses sont possibles : soit les ressources et analyses ne sont pas suffisamment mises à disposition des équipes d'enseignants-chercheurs, soit ces ressources doivent être améliorées en termes de critères, d'informatique et de diffusion. Les indicateurs semblent réduits et insuffisamment qualitatifs pour constituer un véritable dispositif de pilotage.

Le « fait bi-disciplinaire », initiative intéressante et peut-être unique en France, ne devrait pas priver d'un rappel de son utilité et de ses effets en termes d'orientation des lycéens, de choix des étudiants en L1, de sortie des cursus et de débouchés professionnels. Ce constat est d'autant plus important que l'équipe enseignante précise ses difficultés à articuler les disciplines. Les contenus des « mineures » n'étant pas fournis par UE, les experts ne peuvent pas non plus évaluer les articulations disciplinaires.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Gérée par des enseignants chercheurs de trois disciplines au sens CNU (19, sociologie ; 20, technologie et 5, économie), la mention de licence Economie-Sociologie est relativement récente, mais portée par un projet de bidisciplinarité fédérateur. Ce projet pourrait être plus contractualisé ou précisé entre les différents départements d'économie et de gestion, un seul responsable s'occupant de leurs relations. Compte tenu du risque de « cursus parallèles » évoqué d'ailleurs par les responsables, ne faudrait-il pas revoir ou préciser l'organisation du pilotage de cette licence pour renforcer les articulations entre les disciplines ? Il semble que les responsables se reposent entièrement sur les services communs de l'Université pour la valorisation du diplôme. L'originalité de cette mention ne mériterait-elle pas d'autres actions de valorisation et d'orientation active ?

2 ● Projet pédagogique :

L'objectif pédagogique de cette mention est la bidisciplinarité. Elle propose un bon équilibre entre cours magistraux et travaux pratiques durant les 3 années de licence et un équilibre entre les semestres. Les procédures d'évaluation (de l'étudiant, des compétences transversales, des enseignements...) ne sont pas précisées. La réponse est généralement renvoyée aux services.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs cités reprennent l'information institutionnelle sur ces dispositifs, donc la communication publique de l'Université sans qu'il soit possible d'identifier si l'usage de ces services fonctionne correctement pour les étudiants de cette mention ou bien ne fonctionnent pas. Aucune analyse n'est transmise en dehors d'une critique du dispositif de suivi et des outils d'observation des comportements étudiants.

On peut noter de manière positive l'intégration d'UE d'accompagnement au projet « compétences bi-disciplinaires » (18 ECTS) sur la totalité du parcours et la présence également importante d'enseignements transverses en langue ou bien dans l'un des deux parcours (sociologie ou économie) du même nombre d'ECTS. La présentation de six champs professionnels dans la logique d'aide à l'élaboration du projet professionnel est également intéressante.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les UE des spécialisations en L3 ouvrent vers différents masters, sachant que 50 % des diplômés s'inscrivent dans le master d'Economie sociale de l'Université. Là encore, le manque d'enquête, d'outils et de critères de suivi de l'insertion et des diplômés de licence nuit à une meilleure connaissance des effets de cette licence et des comportements étudiants.